

Réunion du Comité de Direction SFDAS du 13 11 15

Excusés : Fernand Garnault, Gilles Heligon, Fabrice Pradon, Laurence Ravillon, Florent VIGNY et Vincent Correia qui a demandé à ne pas assister aux débats sur l'attribution du Prix de thèse SFDAS.

La réunion commence à 17 h 07 en présence de 17 participants.

Point 1. Attribution du prix de Thèse SFDAS 2014 : Monsieur Tran et Monsieur Correia ont postulé pour ce prix :

a) Vincent CORREIA pour "*L'Union Européenne et le droit international de l'aviation civile*", thèse publiée chez BRUYLANT dans la collection "Droit de l'Union Européenne - Thèses"

b) Laurent TRAN pour "*Le régime uniforme de responsabilité du transport aérien de personnes*" thèse de doctorat soutenue à l'Université de Genève.

Thèse de Mr Vincent Correia

Mme C. Gérard : lectrice désignée de la thèse initiale a considéré que les renvois de page étaient si nombreux que cela alourdissait un peu la lecture de la thèse, mais qu'il s'agit d'un réel document de référence en droit international et européen.

Mr P. Delebecque : explique la différence entre la thèse *académique* initialement présentée, avec toutes ses notes de bas de page, et la version publiée, quelque peu allégée dans ces renvois. Il considère qu'il s'agit là d'un vrai apport au droit aérien, notamment sous l'aspect droit européen.

Mme A. Athala lectrice désignée également s'est dite très impressionnée par l'importance du travail réalisé.

Thèse de Mr Laurent Tran

Le Président Guillaume a assisté à la présentation des deux thèses (Correia et Tran) dans une séance de l'Académie de l'Air et de l'Espace et indique sa préférence pour la thèse de Vincent Correia.

P. Rembauville-Nicolle, avec le concours de F. Garnault, a pris également connaissance des deux thèses et indique que certes la thèse de Mr Tran est une bonne thèse, avec un rapport au droit suisse intéressant, mais que la thèse de Vincent Correia lui semble davantage mériter l'attribution du prix de thèse de la SFDAS.

Après discussion, il est donc décidé que le Prix de thèse SFDAS sera remis en séance à Monsieur Vincent Correia, avec un diplôme et un chèque de 1500 €

Point 2. Les candidatures sont les suivantes :

Amélie Bohic, Clarisse Degert-Ribeiro, Juliette Delarue, Eve Derouesne, Isabelle Dupont, Sophie Nordlund, Laurent Xavier Simonel, Vanessa Twardowski, Yifan Wang-Preaux

Aucune objection n'étant formulée, ces candidatures seront proposées en séance plénière.

Point 3. Un compte rendu succinct de **la réunion de la commission « aéronefs » du 01 juin 2015** (*Pratique de la récupération - par le propriétaire - d'un aéronef en location suite aux défauts de paiement du locataire*) est fait par Yves Hénaff, animateur de cette Commission.

Un C/R détaillé (Yves Hénaff) sera adressé par mail à tous les adhérents, accompagné de la présentation Power Point du représentant de la DGAC.

et **C/R du colloque spatial de DIJON des 09 et 10 Octobre 2015**, (*sur les règlements alternatifs des conflits dans l'industrie spatiale*) sous la direction de Mme Laurence Ravillon (animatrice de la Commission Spatiale SFDAS), absente aujourd'hui, car malheureusement souffrante depuis quelques jours. Participation financière de la SFDAS. Contributions très intéressantes et beau succès de participation avec 120 participants.

Un C/R succinct du colloque rédigé par Laurence Ravillon est lu en séance, il sera envoyé en PJ par email à tous les adhérents. Les travaux du colloque seront publiés chez LexisNexis en 2016.

Point 4. Projets de réunions des commissions SFDAS (*Catherine Gérard commission aéroports / Jennifer DEROIN Commission Passagers*), discussions sur les sujets à retenir, qui doivent être prochainement précisés.

Point 5. Situation financière SFDAS et questions diverses...

Gilles HELIGON, notre Trésorier, est absent, retenu au lit par une grippe. Pas de problème particulier pour les finances de la SFDAS. Rentrée des cotisations un peu meilleure que les années passées.

DOCUMENTATION :

Sorties récentes du Code DALLOZ des TRANSPORTS, du Guide Pratique du Pilote de Ligne (9^{ème} édition) Bernard CABANNES et Nicolas LOUKAKOS, avec une importante revue du droit européen « pratique » appliqué, du N°3-2015 de la Revue Française de Droit Aérien et Spatial.

Séance levée à 18 h pour rejoindre la réunion plénière de notre association.

En résumé : séance particulièrement constructive. Un grand merci à tous les participants et contributeurs.

Bien cordialement vôtre.

Claude Guibert

: